

OF 22/03/12

Un toit, deux générations, un vrai ciment social



Annie-Brecker bureau information jeunesse, Yves Le Normand, adjoint à Lorient, Claude de Brassier, adjointe à Lanester et Aline Boudios, adjointe à Guidel, ont signé la charte Un toit deux générations.

Un étudiant loge chez un senior en échange d'une participation de 60 € par mois et de quelques services. Le dispositif Un toit, deux générations mis en place en 2008 à Lanester, puis à Guidel, Hennebont, Ploemeur, Quéven, vient d'être signé à Lorient.

Ce dispositif a déjà permis de former neuf binômes. Mickaël Dantec, 24 ans, en formation offset, cohabite, depuis cinq mois, avec Stéphane Serafin, 66 ans, retraité de l'hôtellerie, vivant à Languidic. « **Je cherchais à me loger, la mission locale m'a proposé cette**

formule qui me convient bien », indique Mickaël Dantec.

« **Nous partageons souvent nos repas, on discute et il nous arrive aussi de faire quelques sorties ensemble. Je l'aide et l'encourage aussi dans son travail de formation. Je vis seul depuis six ans et j'avais envie d'un peu de vie dans la maison** », poursuit Stéphane Serafin.

Bureau information jeunesse, Un toit, deux générations, 20, place Jules-Ferry, Lorient, tél. 02 97 84 84 57, infos@bij-lorient.org